



## CONTRAT D'INSCRIPTION

### INSCRIPTION EN CLASSE PRÉPA PARAMÉDICALE

Quel concours souhaiteriez-vous préparer ?

- Orthophoniste  
 Orthoptiste

- Psychomotricien  
 Audioprothésiste

- Ergothérapeute  
 Podologue-pédicure

### CANDIDAT *Cette inscription n'entre pas dans la procédure PARCOURSUP*

À REMPLIR PAR L'ÉTUDIANT

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_



\_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_

Niveau d'étude :  Terminale : Série \_\_\_\_\_

Baccalauréat : Série \_\_\_\_\_ Année \_\_\_\_\_ Mention \_\_\_\_\_

Autre : \_\_\_\_\_

### PARENTS

- Même adresse que le candidat

Autre adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom du père \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_

Nom de la mère \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_

À REMPLIR PAR LES PARENTS  
S'ILS FINANCENT LA FORMATION

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente du verso. Le paiement d'un acompte vaut acceptation de ces CGV.

Date

Signature

Contrat à renvoyer ou à déposer à cette adresse uniquement :  
EXCOSUP Inscriptions - 12, rue Hautefeuille - 75006 Paris - Tél. 01 46 34 06 33



# EXCOSUP PARAMED

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ LIBRE

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions **sont indépendantes de PARCOURSUP.**

Inscrivez-vous via notre site Internet [www.excosp.fr](http://www.excosp.fr) ou par courrier :

EXCOSUP Inscriptions – 12, rue Hautefeuille – 75006 Paris

#### Pièces à fournir à l'inscription :

- Le contrat d'inscription rempli, daté et signé
- Deux photographies d'identité de format classique
- Les photocopies des bulletins scolaires des 2 dernières années
- Le relevé de notes du baccalauréat pour les candidats bacheliers
- La photocopie d'une pièce d'identité de l'émetteur du chèque
- Un acompte de 500 € sous forme d'un chèque à l'ordre d'EXCOSUP ou d'un paiement en ligne sur [www.excosp.fr](http://www.excosp.fr)



#### Pièces à fournir en juin :

- Les photocopies complémentaires des bulletins scolaires de l'année écoulée
- La photocopie du relevé de notes du bac pour les bacheliers
- La demande d'affiliation à la sécurité sociale étudiante remplie et signée
- Une attestation de responsabilité civile individuelle scolaire et extrascolaire (mentionnant « stage d'étude »)
- Le solde de la scolarité comme indiqué page 18

### CONDITIONS D'ANNULATION

**La préparation annuelle : L'annulation est possible jusqu'au 15 novembre de l'année universitaire.**

Elle doit être envoyée en lettre recommandée. L'annulation prend effet le lundi suivant la date de réception, le cachet de la poste faisant foi. La somme remboursée est calculée au prorata des cours dispensés. Une somme forfaitaire de 500 € sera retenue pour frais de dossier. Passée cette date, aucune annulation ne pourra être prise en considération, quel que soit le motif, même en cas de maladie, accident ou renvoi.

**Clause attributive de compétence :** En cas de contestation par l'une ou l'autre des parties et à quelque titre que ce soit, il est fait attribution de compétence au profit du tribunal d'instance du sixième arrondissement de Paris dans la limite de son taux de compétence ou au tribunal de grande instance de Paris, au-delà de sa compétence.

L'inscription implique la connaissance du fonctionnement et l'acceptation totale de nos conditions.

Contrat à renvoyer ou à déposer à cette adresse uniquement :

EXCOSUP Inscriptions – 12, rue Hautefeuille – 75006 Paris – Tél. 01 46 34 06 33



## CONTRAT D'INSCRIPTION

### INSCRIPTION EN CLASSE PRÉPA PARAMÉDICALE

Quel concours souhaitez-vous préparer ?

- Infirmier stage annuel (20 semaines)
- Infirmier stage intensif (3 semaines)
- Aide-soignant (20 semaines)
- Auxiliaire de puériculture (20 semaines)

### CANDIDAT *Cette inscription n'entre pas dans la procédure PARCOURSUP*

À REMPLIR PAR L'ÉTUDIANT

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_



\_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_

Niveau d'étude :  Terminale : Série \_\_\_\_\_

Baccalauréat : Série \_\_\_\_\_ Année \_\_\_\_\_ Mention \_\_\_\_\_

Autre : \_\_\_\_\_

### PARENTS

- Même adresse que le candidat

Autre adresse \_\_\_\_\_

Nom du père \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_



\_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_

Nom de la mère \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_



\_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente du verso. Le paiement d'un acompte vaut acceptation de ces CGV.

Date

Signature

À REMPLIR PAR LES PARENTS  
S'ILS FINANCENT LA FORMATION



# EXCOSUP PARAMED

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ LIBRE

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions **sont indépendantes de PARCOURSUP.**

Inscrivez-vous via notre site Internet [www.excospup.fr](http://www.excospup.fr)  
ou par courrier : EXCOSUP Inscriptions – 12, rue Hautefeuille – 75006 Paris

#### Pièces à fournir à l'inscription :

- Le contrat d'inscription rempli, daté et signé
- Une photographie d'identité de format classique
- Les photocopies des bulletins scolaires des 2 dernières années
- Le relevé de notes du baccalauréat pour les candidats bacheliers
- La photocopie d'une pièce d'identité de l'émetteur du chèque
- Un acompte de 300 € sous forme d'un chèque à l'ordre d'EXCOSUP ou d'un paiement en ligne sur [www.excospup.fr](http://www.excospup.fr)



#### Pièces à fournir en juin :

- Les photocopies complémentaires des bulletins scolaires de l'année écoulée
- La photocopie du relevé de notes du bac pour les bacheliers
- La demande d'affiliation à la sécurité sociale étudiante remplie et signée
- Une attestation de responsabilité civile individuelle scolaire et extrascolaire (mentionnant « stage d'étude »)
- Le solde de la scolarité comme indiqué page 6.

### CONDITIONS D'ANNULATION

**La préparation annuelle : L'annulation est possible jusqu'au 15 novembre de l'année universitaire.**

Elle doit être envoyée en lettre recommandée. L'annulation prend effet le lundi suivant la date de réception, le cachet de la poste faisant foi. La somme remboursée est calculée au prorata des cours dispensés. Une somme forfaitaire de 500 € sera retenue pour frais de dossier. Passée cette date, aucune annulation ne pourra être prise en considération, quel que soit le motif, même en cas de maladie, accident ou renvoi.

**Les stages :** Le nombre de places étant limité, les inscriptions pour les stages sont définitives et ne pourront donner lieu à une annulation.

**Clause attributive de compétence :** En cas de contestation par l'une ou l'autre des parties et à quelque titre que ce soit, il est fait attribution de compétence au profit du tribunal d'instance du sixième arrondissement de Paris dans la limite de son taux de compétence ou au tribunal de grande instance de Paris, au-delà de sa compétence. L'inscription implique la connaissance du fonctionnement et l'acceptation totale de nos conditions.

Contrat à renvoyer ou à déposer à cette adresse uniquement :  
EXCOSUP Inscriptions – 12, rue Hautefeuille – 75006 Paris – Tél. 01 46 34 06 33